



**Les actus de la semaine**

Péages, radars, signalisation...

# Quoi de neuf sur l'autoroute ?

Au fil des 9 184 km du réseau autoroutier concédé, d'inédits équipements et services font régulièrement leur apparition. Voici les tout derniers.

**R**etour à la normale sur les autoroutes avec, en juillet, une fréquentation proche de celle de l'an dernier. Logique: les Français ont largement privilégié la voiture pour se rendre en vacances. Résultat, un chassé-croisé épique entre juilletistes et août-tiens: jusqu'à 760 km de bouchons au plus fort du week-end. Englués à cette occasion dans le trafic, peut-être avez-vous croisé l'un de ces équipements inédits ?

**Un "radar" de covoiturage...**

Si les voies réservées au covoiturage se multiplient (A1 et A6 en Ile-de-France, bientôt en test sur le périph parisien...), du côté de Grenoble, on passe à la vitesse supérieure. A la rentrée, la file de gauche sera réservée sur 8 km au covoiturage sur l'A48, à l'entrée de la ville, après le péage de Voreppe (sens Lyon-Grenoble). Et pour contrôler le respect des règles, le tout premier "radar" de covoiturage de France va être mis en service. Voyez à quoi ressemble l'inédite cabine développée par Pryntec (photo 1).

**... et des cabines double face**

Ses yeux inquisiteurs règnent de plus en plus souvent sur les voies rapides. Le radar discriminant avec fonction double face (photo 2) est le modèle le plus implanté sur autoroute. Rien que cet été, on en dénombre dix nouveaux, notamment sur



l'A1, l'A13, l'A16, l'A38 ou encore l'A620. Ses atouts: il est capable de distinguer le gabarit du véhicule, de détecter les excès de vitesse voie par voie et de prendre en flag les deux-roues motorisés. Comment le repérer? Facile, il est surmonté d'un module de télédétection par laser (Lidar).

**Un corridor pour les patrouilleurs**

Inscrite dans le code de la route depuis 2018, la règle du corridor de sécurité est simple: en cas d'intervention d'un patrouilleur sur le bas-côté, tout conducteur doit réduire sa vitesse et changer de voie, lorsque c'est possible. Des séries de trois panneaux inédits (photo 3), installés cet été sur l'A7, A8, l'A10 ou l'A11, rappellent le principe. Pour mémoire, 51 véhicules de patrouille ont été percutés depuis le début de l'année!

**Le "télépéage" sur smartphone**

Avec Paipor, le téléphone fait office de "télépéage": une fois lancée, l'application, en test sur l'A13 et l'A14, est détectée

**Le premier "radar" chargé de contrôler une voie dédiée au covoiturage vient d'être installé sur l'A48, du côté de Grenoble.**



par la barrière via le Bluetooth et le paiement effectué automatiquement. Tentés? Inscrivez-vous sur Paipor.com

### Des dépannages plus chers

Pour info, depuis le 30 juillet, le tarif forfaitaire du dépannage sur autoroute est passé à 131,94 €, soit une hausse de 1,88 €. Ce montant est appliqué pour le dépannage et/ou remorquage d'un véhicule de 1,8 t maxi entre 8h et 18h. Au-delà, la facture passe à 163,15 € (+ 2,33 €). Notez qu'une majoration de 50% est appliquée entre 18h et 8h, les week-ends et les jours fériés.

### Le marquage au sol autonome

Mais quelle est la fonction de ce drôle d'engin (*photo 4*)? Réponse: le robot E-Liners de la société Eurovia est en mesure de réaliser tout seul le prémarquage et le marquage au sol, y compris sur un goudron flambant neuf. Son secret: un positionnement GPS ultra-précis.

*François Tarrain*